

## COMMUNIQUE DE SOUTIEN à Bernard COADOU

Bernard COADOU, médecin en retraite, ancien membre de notre Conseil d'Administration doit passer devant le Tribunal de l'Ordre des Médecins de Gironde le 27 janvier prochain.

Bernard COADOU a beaucoup œuvré pour la solidarité en faveur des pays d'Afrique et de tous les usagers en France. Il s'est battu pour l'accès aux soins de toutes et tous et contre les restes à charge.

Il risque de se voir interdire d'exercer la médecine dans le cadre familial ou bénévole.

Il est indispensable de rappeler que l'Ordre des Médecins a été créé en 1940 sous le régime de Vichy, qu'il s'est « distingué » par ses positions particulièrement réactionnaires et contraires aux intérêts des patients en de nombreuses circonstances.

Véritable juridiction d'exception, il aurait dû être dissous depuis de nombreuses années.

**La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité tient à apporter son soutien à Bernard COADOU dans sa lutte contre une institution passée d'âge ; elle demande à ce que la possibilité lui soit laissée d'exercer dans le cadre humanitaire et familial.**

Le 25 janvier 2016